



ITF House
49 – 60 Borough Road
London SE1 1DR

Telephone +44 (0)20 7403 2733
Fax +44 (0)20 7357 7871

國際運輸勞連

International Transport Workers' Federation
Federación Internacional de los Trabajadores del Transporte
Fédération Internationale des ouvriers du transport
Internationella transportarbetarefederationen
Internationale Transportarbeiter-Föderation
Международная федерация транспортников
الاتحاد الدولي لعمال النقل

Larry E. Wollert
Chief Compliance Officer
Senior Vice President
Labour and Employment
XPO Logistics Inc.
Five American Lane
Greenwich CT 06831



Revendications mondiales adressées à XPO dans ce contexte de COVID-19

En cette période de crise sanitaire internationale, nous vous écrivons en tant que réseau mondial de syndicats représentant les travailleuses et travailleurs XPO de première ligne.

Nos membres, tant dans les transports que dans la logistique, assurent des missions essentielles. Dans beaucoup de pays, le confinement décrété par les autorités oblige la population à rester à la maison, mais nos membres – les travailleurs et travailleuses des transports – continuent de travailler pour assurer le fonctionnement des chaînes d’approvisionnement et la livraison de produits essentiels, s’exposant ainsi à d’énormes risques pour leur propre santé.

En Europe, six membres du personnel XPO ont hélas déjà perdu la vie à cause du coronavirus. L’angoisse va croissante à mesure que le bilan mondial s’alourdit. Le défi sera non seulement de protéger les personnels de première ligne du coronavirus, mais d’éviter qu’ils ne propagent la maladie.

Au niveau national, les syndicats négocient d’arrache-pied des protections et soutiens pour les personnels, mais à crise mondiale, réponse mondiale. Nous vous invitons par la présente à amorcer d’urgence un dialogue au niveau mondial, afin d’œuvrer ensemble à l’application de meilleures pratiques pour sauver des vies.

Par le passé, vous avez décliné nos demandes de rencontre au niveau mondial. Cependant, la pandémie actuelle constitue l’occasion unique et impérieuse de démarrer une collaboration fructueuse et prioritaire. Puisqu’il est désormais impossible de se rencontrer en personne, nous vous demandons de vous joindre à nous pour une réunion d’urgence en ligne ayant pour ordre du jour la réponse mondiale de XPO au COVID-19. Notre réseau a pour seul souhait de faciliter la mise en œuvre de meilleures pratiques cohérentes dans l’ensemble des activités XPO, afin de préserver la santé des personnels et de leurs proches.

Nous saluons le communiqué de presse publié par l’entreprise, dans lequel elle affirme [« donner la priorité à la sécurité des employés pendant la crise du COVID-19 »](#). La réalité est cependant tout autre, puisque les protocoles de sécurité ne sont pas mis en œuvre correctement sur ses différents sites.

En tant que multinationale, XPO doit garantir la cohérence de sa réponse à cette crise sanitaire mondiale. Nous avons été informés d’incohérences non seulement en matière de distanciation sociale et de mise à disposition d’équipements de protection individuelle (EPI), mais aussi s’agissant des primes versées au personnel dans certains pays et pas dans d’autres. Avec ce deux poids, deux mesures, XPO semble valoriser certains personnels plus que d’autres.

Notre requête est simple : travaillez *avec* nous pour en finir avec ces incohérences. En tant que syndicats, nous sommes la voix des travailleuses et travailleurs de première ligne, et contribuons à la bonne mise en œuvre des politiques COVID-19 de l'entreprise sur le terrain.

Les travailleuses et travailleurs nous ont signalé des problèmes au niveau des [réponses](#) mises en place par l'entreprise. En tant que réseau syndical mondial, nous voulons œuvrer avec vous à l'instauration d'un ensemble exhaustif de mesures portant sur la santé et la sécurité, les congés de maladie, les congés d'accompagnement, la protection d'emploi, les primes et autres dispositions.

Nous appelons XPO à prendre les mesures suivantes au niveau mondial :

- Création d'un Forum mondial sur la santé et la sécurité au travail avec les représentants syndicaux.
- Mise à disposition d'équipements de protection individuelle adéquats en suffisance pour tous les effectifs, dont des produits de nettoyage.
- Mesures garantissant une distanciation sociale de 2 mètres.
- Collaboration avec les syndicats pour identifier les niveaux de risque Covid-19 dans toutes les opérations et tâches.
- Mise à disposition, ou organisation d'une façon ou d'une autre, d'un dépistage gratuit pour l'ensemble des effectifs des transports, de la livraison et de la logistique, ainsi que d'un suivi et d'un traçage des cas suspectés ou confirmés, avec communication d'informations (dans le respect de la vie privée et des données personnelles) aux personnes susceptibles d'avoir été exposées ainsi qu'au syndicat local sur le site.
- Communication à l'ensemble du personnel des informations de contact mises à jour pour le signalement des risques et suspicions de contamination, sans crainte de représailles ou de moqueries.
- Modification et adaptation des tournées des chauffeurs en fonction de la disponibilité des infrastructures sanitaires et collaboration avec les partenaires commerciaux pour garantir un accès sûr à celles-ci.
- Accès sûr à des pauses régulières pour l'ensemble des effectifs (chauffeurs et personnels des entrepôts). Ce processus devrait être inclusif et tenir compte des besoins particuliers des travailleurs des transports (femmes et hommes) : règles, grossesse, handicap, ménopause et problèmes de santé préexistants. Envisager d'échelonner et/ou de prolonger les pauses pour prendre en compte la distanciation sociale, les exigences accrues en matière d'hygiène, et atténuer le stress supplémentaire qu'engendre le travail dans ce contexte.
- Nettoyage quotidien supplémentaire suffisant, ainsi que nettoyage approfondi des infrastructures toutes les nuits, et mise au rebut des matériaux potentiellement contaminés de façon sécurisée et conforme aux [directives](#) de l'ITF sur l'assainissement, les travailleuses et travailleurs des transports et le COVID-19.
- Points réguliers, informations et formations pour l'ensemble des personnels, dont ceux en chômage partiel, et adaptations pour les nouveaux personnels, en particulier les femmes.
- Non-recours à des chauffeurs intérimaires, personnels d'entrepôts ou indépendants alors que les salarié(e)s sont en chômage partiel ; le redéploiement devrait être une option pour celles et ceux qui souhaitent travailler, notamment par le biais d'une mutation vers un autre site de la même région, à la discrétion de l'employé(e).
- des mesures de protection adéquates, notamment l'adaptation des horaires de travail, sans perte de salaire pour les travailleurs vulnérables et à risque ou pour les ménages comprenant des personnes vulnérables et à risque, notamment les employées enceintes et les jeunes parents.

- Meilleures pratiques en matière de congés payés, la personne n'étant pas contrainte de prendre ses congés annuels ou sans solde au cas où elle-même ou l'un des membres de sa famille développerait les symptômes du COVID-19.
- Maintien de l'emploi et recours aux éventuelles aides publiques pour obtenir une assistance financière visant à préserver l'emploi, notamment pour les indépendants et intérimaires.
- Versement du salaire complet aux personnes en chômage partiel à cause de cette crise, en complétant les prestations accordées par l'État.
- Équité et cohérence dans le versement des primes de travail en cette période de crise.
- Reconnaissance du fait que les femmes assurent une part disproportionnée des responsabilités de soins non rémunérées. Il est impératif de mettre en place des dispositions assurant des revenus et congés suffisants aux travailleuses et travailleurs pour qu'ils/elles puissent subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Ces mesures doivent s'appliquer indépendamment du statut d'emploi de la personne et tenir compte de la dimension de genre. Elles doivent être négociées avec les représentants des salariés et les syndicats, y compris des femmes, concernant la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et procédures de réponse au COVID-19.

Dans votre récente correspondance aux actionnaires, vous évoquiez le besoin de « [collaborer pour le bien commun](#) »... Nous vous demandons maintenant de joindre le geste à la parole.

Afin de décider d'une réponse mondiale conjointe, merci de nous informer de vos disponibilités en vue d'une réunion en ligne avec les représentants de notre réseau mondial.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

La Famille syndicale mondiale XPO

